



PROMOUVOIR UNE UTILISATION DURABLE DE L'EAU

De l'eau pour les générations actuelles et futures

FAVORISER LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DE L'EAU

Malgré l'abondance de la ressource en eau sur le territoire, les quantités sont parfois insuffisantes localement pour assurer la réalisation des activités qui en dépendent, particulièrement en période de sécheresse prolongée. Mieux gérer les prélèvements d'eau et réduire la consommation d'eau potable font partie des mesures de conservation et d'utilisation efficace de la ressource qui visent à assurer une quantité suffisante d'eau pour tous les usages.

GÉRER LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Chaque jour, une quantité importante d'eau est prélevée dans nos cours d'eau et nos aquifères pour soutenir les usages essentiels sur notre territoire (eau potable, agriculture et alimentation, procédés industriels, etc.). Ces prélèvements sont encadrés par différents outils législatifs et réglementaires qui permettent au Québec d'assurer un maintien durable de la quantité de la ressource. Tout comme nos voisins immédiats (autres provinces et États-Unis), le Québec doit maintenant veiller à ce que les impacts cumulés de ces prélèvements soient connus et planifiés adéquatement. La Stratégie québécoise de l'eau vise donc à assurer aux générations actuelles et futures un approvisionnement en eau sécuritaire, tant sur le plan de la qualité que sur le plan de la quantité.

UNE ENTENTE INTERNATIONALE POUR PRÉSERVER LES EAUX D'UN VASTE BASSIN VERSANT

En réponse notamment aux inquiétudes suscitées par certains projets d'exportation de grandes quantités d'eau hors du bassin des Grands Lacs, une entente visant une gestion durable de la ressource a été signée en 2005 par le Québec, l'Ontario et les huit États américains limitrophes des Grands Lacs.

[L'Entente sur les ressources en eaux durables des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent](#) constitue le premier engagement de ce genre en Amérique du Nord. Afin de répondre aux objectifs de cette entente, chacun des signataires doit se doter de lois et de règlements permettant de protéger et de conserver les eaux et l'écosystème du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. La protection, la conservation et la restauration des eaux de ce bassin, par une approche de gestion intégrée et durable, sont au cœur des objectifs de cette entente.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Le Québec détient de grandes quantités d'eau sur son territoire. Cette ressource en apparence inépuisable rend difficile l'émergence d'une prise de conscience de la nécessité de réduire la quantité d'eau potable consommée au Québec. En effet, la surconsommation d'eau ainsi que les pertes et fuites des réseaux de distribution placent les Québécois parmi les plus grands consommateurs d'eau potable au monde. En réaction à ce constat, une stratégie québécoise d'économie d'eau potable a été mise en place en 2011 par le gouvernement du Québec afin de réduire la pression exercée sur la ressource et les coûts que le gaspillage de l'eau potable engendre.

Plus d'une centaine de municipalités ont participé ces dernières années au [Programme d'économie d'eau potable](#) mis sur pied par Réseau Environnement et ont ainsi pu mettre en place des mesures de sensibilisation destinées à leurs citoyens afin de réduire leur consommation d'eau. À titre comparatif, pendant que la quantité d'eau distribuée au Québec par personne par jour a diminué de l'ordre de 20 %, elle a diminué de 24 % en Ontario et de 22 % dans l'ensemble du Canada. Ainsi, en 2011, elle se situait à 407 litres par jour en Ontario et, en moyenne, à 483 litres par jour au Canada. Au Québec, la quantité d'eau distribuée par personne par jour est passée de 777 litres en 2001 à 589 litres en 2014! Cette diminution s'explique par :

- Les investissements majeurs dans la réhabilitation et le remplacement des conduites de distribution d'eau (donc une réduction des fuites d'eau);
- Les répercussions positives des nouveaux équipements de plomberie économes en eau;
- L'impact positif des campagnes de sensibilisation sur la réduction de la quantité d'eau distribuée.

PISTES DE RÉFLEXION :

Selon vous, quelles devraient être nos priorités ?

- S'assurer de la disponibilité de l'eau pour l'ensemble des usages d'un territoire (p. ex., en considérant les impacts cumulatifs des prélèvements d'eau) ?
- Favoriser les mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau ?
- Avoir recours à plus d'instruments économiques pour encourager une utilisation durable de l'eau (p. ex., les redevances ou l'écoconditionnalité) ?